



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique industrielle

Question écrite n° 40633

Texte de la question

M. Martial Saddier attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur le retard de l'économie numérique française. La France, 5e économie mondiale en termes de PIB, ne se situe qu'au 23e rang mondial en termes d'investissements numériques et de créations de sites Internet pour les TPE et les PME. Par conséquent, l'emploi dans le numérique représente à peine plus de 3 % de la population active française contre plus de 7 % au Royaume-uni et 10 % aux États-unis. En outre, la France est l'un des rares pays à connaître un ralentissement significatif du développement de l'économie numérique (elle est passée de + 24 % de croissance en 2010, à + 19 % en 2012 et à + 17 % estimés en 2014). C'est pourquoi il souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement envisage afin de renforcer la compétitivité du numérique en France.

Données clés

Auteur : [M. Martial Saddier](#)

Circonscription : Haute-Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40633

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : PME, innovation et économie numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 octobre 2013](#), page 10992

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)